

## Annexe demande d'abattage Röthlisberger Benoît

### Saule pleureur 80cm de diamètre à 1m du sol.

Ce végétal, de grande taille et situé en limite de propriété avec la parcelle n°5204, se trouve à proximité de la maison implantée sur cette parcelle ainsi que de mon garage. Il présente de larges et profondes cavités accompagnées de foyers de pourriture sur des branches charpentières. Le risque de rupture est réel et pourrait occasionner d'importants dégâts sur le bâtiment voisin ainsi que sur mon garage.

De plus, la situation représente un risque pour la sécurité des habitants.

Cet arbre a été entretenu depuis de nombreuses années, et toutes les mesures possibles ont été mises en œuvre afin de le conserver le plus longtemps possible.

La compensation de cet arbre ne pourra pas être réalisée au même emplacement, conformément aux dispositions du Code rural.

La compensation sera effectuée par la plantation d'un arbre fruitier de type mi-tige. Cette solution tient compte à la fois de la configuration de ma parcelle et des contraintes imposées par le code rural et foncier. Voir plan de plantation



### **Cerisier à fleurs 30 cm. de diamètre à 1 mètre du sol**

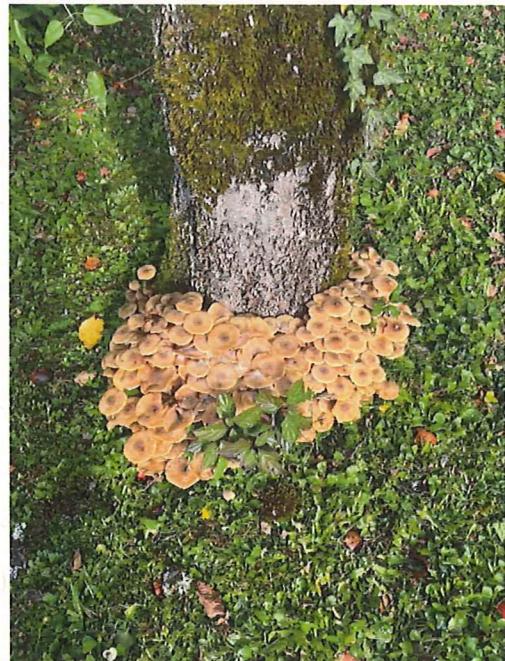
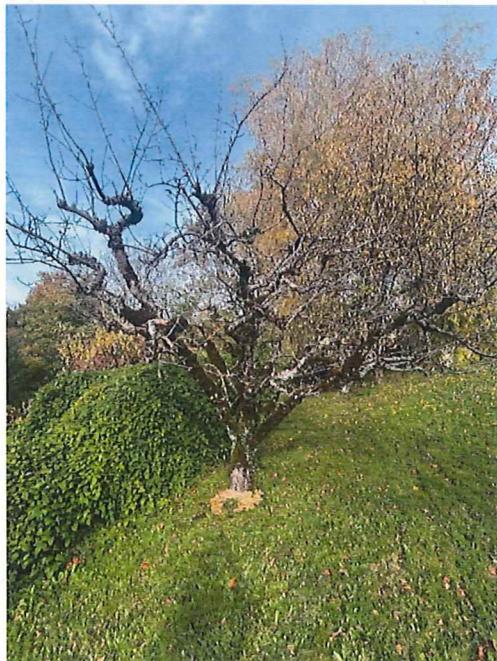
Ce végétal est sec sur pied. La compensation se fera par la plantation d'un arbre fruitier de type mi-tige, à un emplacement mieux adapté, offrant un ensoleillement optimal et suffisamment d'espace pour le développement du fruitier. Voir plan de plantation



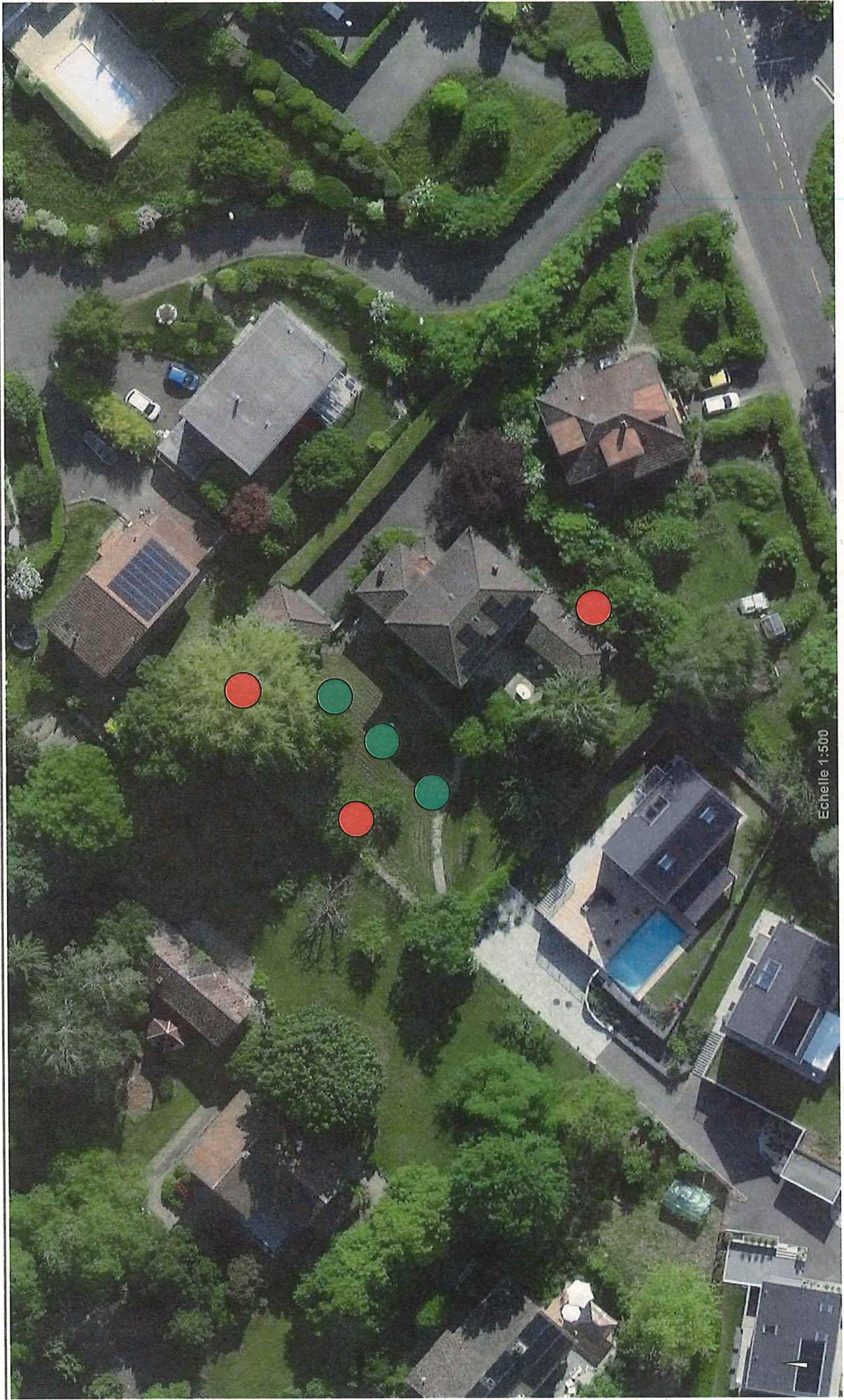
### **Pommier basse tige 30 cm. à 1 mètre du sol**

Ce végétal présente des champignons lignivores de type armillaire couleur miel. La présence de ces champignons atteste de la sénescence de l'arbre et de sa mort imminente.

Il sera compensé par la plantation d'un arbre fruitier de type mi-tige. Voir plan de plantation.







Echelle 1:500

30m  
20  
10  
0

